28. Avril 1786

Commanderie de Beauvais

Charles Gilet

Paroisse du Vaudoué

Pardevant Jean Baptiste Moïse Jollivet notaire à Nemours soussigné,

Fut present Mre Charles Guy Louis Devallory, Chevallier de l'ordre de St Jean de Jerusalem, Commandeur de la Commanderie de Beauvais demeurant à Etampes Logé en cette ville rue du Petit Pont hotel de la Carne,

Lequel a donné à loyer pour neuf années a compter des guerets de la presente année et s'est obligé faire jouir,

A Charles Gillet Laboureur demeurant a Boissi Le Repos presents et acceptants

Vingt arpens de terre en une piece sis dans la Vallée de Chaulay terroir de Vaudoüé comme la piece se poursuit et comporte

Pour en jouir par les Preneurs pendant le cours du present Bail a la charge par eux comme ils s'y obligent solidairement et sous toutes renonciations

Assis le 16 Fev 1793

N° 6